

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR LE DEMERGEMENT
ET L'EPURATION DES COMMUNES DE LA PROVINCE DE LIEGE
=====

ASSEMBLEE GENERALE STRATEGIQUE DU 16 DECEMBRE 2021 À 18 H

Ordre du jour

- 1) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 17 juin 2021.
- 2) Approbation de l'évaluation du plan stratégique 2020-2023.
- 3) Financement de l'adaptation et la réhabilitation des ouvrages de démergement - Information.

L'Assemblée générale aura lieu à la station d'épuration de Liège-Oupeye, sise rue Voie de Liège 40 à 4681 Hermalle-sous-Argenteau.

Conformément aux dispositions du décret du 26 avril 2012, les citoyens peuvent assister à l'Assemblée générale, sous les conditions suivantes :

- être domicilié dans une commune/province associée ;
- en qualité d'observateur, c'est-à-dire sans possibilité d'intervenir ;
- les citoyens ne sont pas autorisés à assister aux points de l'ordre du jour qui concernent des questions de personnes.